



Compostelle « autrement » 2^{ème} étape

14 au 25 mai 2022

Conjugons à nouveau l'envie de pèleriner en alliant :

- le « *spirituel* » par des temps de marche en silence et des temps d'échange.
- le « *culturel* » par la découverte des hauts lieux touristiques jalonnant le chemin,
- le « *physique* » par l'effort de marcher au quotidien 12 -16 km,
- le « *convivial* » par la découverte de la vie d'un

groupe qui chemine peut-être avec des motivations différentes vers un même lieu.

Samedi 14 mai

Départ en car du parking Chamars, arrêt au foyer Ste Anne à Montferrand le Château (réservé aux personnes hébergées nuit précédente). Route en direction de Lanteuil en Corrèze (645 km). Pique-nique (à la charge de chacun) avant la marche Lanteuil ➔ Collonges la Rouge (11,5 km), étape **sur le Chemin de Rocamadour**. Découverte de Collonges la Rouge, village classé parmi les plus beaux villages de France. En fin de journée reprise des pèlerins pour Terrasson-Lavilledieu (24), hébergement en structure hôtelière.

Dimanche 15 mai

Départ tôt le matin en direction de la côte Atlantique (380 km), pique-nique avant la marche Bidart ➔ Saint-Jean de Luz (12,5 km) en bordure de mer, étape **sur le Chemin du Littoral**. Reprise des pèlerins pour rejoindre l'Espagne. Hébergement en hôtel à San Sebastian.

Lundi 16 mai

Départ pour Irun (22 km), proposition de deux marches, 11 ou 15 km (dénivelé de 500 m) en bordure d'océan et sur les versants du Mont Jaizkibel, étape **sur le Chemin du Nord**, pique-nique en cours de marche. En fin de journée retour à l'hébergement à San Sebastian.

Mardi 17 mai

Départ pour Zegama (55 km) dans la montagne basque, marche Zegama ➔ Zaldondo (16 km – dénivelé 700 m) via le tunnel de San Adrian, point d'orgue de cette journée, étape **sur le Camino Basco Interior**. Cette journée est la grande étape de montagne de ce pèlerinage ! Pique-nique avant le tunnel de San Adrian à 960 m d'altitude, l'un des plus beaux sites du parc naturel Aizkorri-Aratz.

Reprise des pèlerins pour rejoindre San Asensio, hébergement à Estrella chez les frères de La Salle au milieu des vignobles de la Rioja.

Mercredi 18 mai

Départ pour une marche en Castille et León, marche Boadilla ➔ Fromista (8km) le long du canal de Castille et de ses nombreuses écluses, étape **sur le Camino Frances**. Découvertes de l'église San Martin de Fromista de style roman espagnol en fin de marche et en fin de journée visite avec audioguide de la cathédrale de León, joyau du gothique espagnol.

Reprise des pèlerins pour rejoindre l'hébergement à La Virgen del Camino dans l'hôtellerie de la cas Ejercicios.

Jeudi 19 mai

Départ pour Rabanal del Camino via Astorga, découverte du village d'Astorga avant la marche Rabanal del Camino → Cruz de Ferro → Manjarin (11 ou 14 km), étape **sur le Camino Frances**. La cruz de ferro, croix de fer, est l'un des passages les plus mythiques pour le pèlerin de Saint-Jacques, chacun de nous est invité à emporter depuis sa maison une pierre afin de la déposer symboliquement au pied de cette croix.

En fin de journée retour à l'hébergement à La Virgen del Camino

Vendredi 20 mai

Départ pour la Galice 145 km, marche Vega de la Valcarce → O Cebreiro (12 km, dénivelé 600 m) ou Ruitelan → O'Cebreiro 8,5 km (dénivelé 600 m). O'Cebreiro est connu pour son miracle du St Graal, étape **sur le Camino Frances**.

Poursuite vers Sobrado dos Monxes **sur le Camino Primitivo**, hébergement à l'hôtellerie du monastère cistercien.

Samedi 21 mai

Départ pour le Monte del Gozo (60 km), dépose des pèlerins et entrée à pied dans l'agglomération de Santiago de Compostela pour rejoindre la porte Nord, participation à la messe des pèlerins dans la cathédrale avant de rejoindre l'hébergement en hôtel à proximité du centre ancien de Santiago. Déjeuner et visite guidée de la cathédrale Saint Jacques le Majeur. Dîner à l'hébergement.

Dimanche 22 mai

Départ pour Fisterra (99 km), marche jusqu'au phare (4km), pique-nique et reprise des pèlerins pour Muxia, traditionnel petit port de pêche, marche Xurarantes → Muxia (4 km), **étape sur le Camino Fisterra**, célébration au bord de la mer, remise des créanciales et coquilles. Retour à l'hébergement.

Lundi 23 mai

Retour vers la France en trois étapes.

De la Galice à la Roija (600 km), étape dans l'après-midi à Burgos pour la visite guidée de la cathédrale de style gothique espagnol classée au patrimoine de l'UNESCO.

Hébergement à nouveau à Estrella chez les frères de La Salle

Mardi 24 mai

De la Roija aux Landes (330 km), départ pour l'Aragon (120 km), marche Muruarte → Eunete → Puente la Reina (15 km), étape **sur le Camino Aragones**. Pique-nique en cours de marche avant la visite de l'église Santa Maria d'Eunate. Fin de la marche et des marches de notre pèlerinage à Puente la Reina qui est le carrefour où les pèlerins de la Voie d'Arles par le col du Somport et les pèlerins de la Voie du Puy par le col de Roncevaux se rejoignent.

Retour en France vers St Vincent de Paul (210 km), hébergement au Berceau de l'œuvre de St Vincent de Paul.

Mercredi 25 mai

Des Landes à la Franche-Comté (855 km)... Arrivée à Besançon vers 20h30

- **Ce programme peut être sujet à modification par vos guides en fonction des impératifs locaux.**
- **Des temps spirituels vous seront proposés notamment aux départs des marches et dans les lieux cultes qui jalonnent ces différents chemins empruntés, ceux-ci vous seront annoncées ponctuellement par vos animateurs.**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Inscription prioritaire jusqu'au 28 février 2022 aux pèlerins ayant participé à la première étape de de pèlerinage en 2021, ouvert à tous à partir du 01/03/2022.

| | |
|---|---|
| 12 jours/11nuits Base chambre double à partager | Chambre individuelle en nombre limité Supplément : 98 € |
| 49 places disponibles | Acompte 300 € |
| 1 140 € | Solde avant le 14 avril |
| Pères Albert VIENNET & Norbert PETOT - Joseph MULIN & Colette PERRET | |
| Carte vitale et carte d'identité à jour - <u>Pass sanitaire selon les mesures à venir</u> La copie de la carte d'identité ou du passeport sont à fournir dès l'inscription | |
| Ce prix comprend : <ul style="list-style-type: none">• L'assurance rapatriement et annulation• Le transport• La pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.• Les entrées dans les sites et musées mentionnés au programme | Ce prix ne comprend pas : <ul style="list-style-type: none">• Les offrandes lors des célébrations• Les boissons, extras et d'une manière générale tous les frais personnels.• Les éventuels surcoûts sur place liés à des événements indépendants de notre volonté (conditions météo...) |
| A lire attentivement ! Bonne condition physique exigée : Ce pèlerinage réservé aux marcheurs confirmés, exige une bonne forme physique et une endurance nécessaire pour réaliser une marche de 9 à 15 kms pendant 10 jours consécutifs. Chaque pèlerin doit être lucide sur ses propres capacités. Un certificat médical récent est demandé pour valider l'inscription, <u>à fournir lors du solde du pèlerinage</u> . En fonction de l'évolution de la pandémie, un test PCR sera demandé avant le départ en plus du pass obligatoire Hébergement en maisons religieuses et hôtels : pique-nique le midi, repas chaud le soir. | |
| Pour les pèlerins éloignés du lieu de départ : <ul style="list-style-type: none">• possibilité d'hébergement la veille du départ et le jour du retour au Foyer Ste Anne à Montferrand le Château. Le stationnement ne sera autorisé qu'aux personnes ayant dormi au Foyer.• Possibilité de parking à Besançon, parking de la Mairie moyennant un forfait de 20 à 25 € pour la durée du séjour, sous réserve d'inscription au préalable et de règlement 15 jours avant le départ. <p style="text-align: right;">Renseignements au Service des Pèlerinages ☎ 03 81 25 28 22</p> | |
| Pour préparer cette deuxième étape de pèlerinage, une journée vous sera proposée au printemps : marche, pique-nique et temps d'échange... | |
| Ce pèlerinage est effectué selon les conditions générales de vente qui ont été fixées par le décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi N°94-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours. | |

INSCRIPTION

Aucune réservation ne sera retenue par téléphone. L'inscription à un pèlerinage ne deviendra effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte.

Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription. Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse. Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

Le solde du pèlerinage est à verser **trente jours avant le départ**. Toute inscription faite moins de trente jours avant un départ doit être réglée intégralement.

Pour toute correspondance et règlement, bien rappeler les noms et dates du pèlerinage concerné.

8 à 10 jours avant le départ, tous les participants recevront un avis de départ contenant toutes les informations nécessaires : Lieu de rendez-vous, horaires, noms et adresses des hôtels, consignes et conseils divers, étiquette pour les bagages.

TARIFS :

Les tarifs établis en janvier pour un nombre minimum de participants sont susceptibles de modifications suivant les hausses pouvant survenir en cours d'année (coût des services, variations modification d'horaires entraînant un hébergement supplémentaire).

Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit :

- d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (Les sommes avancées seront remboursées)
- d'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus.

Prestations incluses dans le prix du pèlerinage :

- L'organisation générale et les services nécessaires.
- Les transports et transferts prévus au programme.
- Le logement en pension complète en chambre individuelle (nombre limité) ou à 2 lits (exceptionnellement en petits dortoirs).
- Les excursions, droit d'entrée et visites guidées mentionnées au programme.
- L'assistance d'un accompagnateur du Service des Pèlerinages chargé de l'animation culturelle et spirituelle, assisté de guides ou d'accompagnateurs locaux si nécessaires.
- Les assurances assistance-rapatriement et vol des bagages (avec déduction des coefficients de vétusté).
- L'Assurance annulation.
- La documentation (selon le pèlerinage).

Prestations non incluses dans le prix du pèlerinage :

- Le supplément chambre individuelle (les chambres individuelles sont en nombre très limité et attribuées selon l'ordre des demandes et des disponibilités).
- Les entrées non indiquées au programme.
- Les frais personnels.
- Les boissons.

ANNULATION & DESISTEMENT :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

L'annulation doit résulter exclusivement de l'un des événements suivants, sur présentation d'un justificatif :

- Maladie grave, blessure ou décès :
- de l'adhérent, de son conjoint, ascendants, descendants, gendres, belles-filles, neveux et nièces. de la personne devant voyager avec l'adhérent (personnes sans liens de parenté inscrite sur le même bulletin). *(par maladie ou blessure grave, on entend toute altération de santé ou toute atteinte corporelle constatée par un médecin, interdisant au malade ou à l'accidenté de quitter son domicile ou l'établissement de soins où il est en traitement à la date du départ et impliquant la cessation de toute activité.)*
- des frais de dossier en fonction de la date d'annulation pourront être retenus.

ASSISTANCE & RAPATRIEMENT :

Prestation assurée par la Mutuelle St-Christophe et incluse dans le prix du pèlerinage mettant à disposition les services suivants :

- Assurances aux personnes : rapatriement médical du malade accompagné par une personne proche, présence et visite d'un proche auprès de la personne hospitalisée, rapatriement et accompagnement du défunt, retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille, retour anticipé au domicile en cas de sinistre habitation, transmissions de messages urgents, remboursement des frais médicaux à l'étranger.
- Assistance juridique : Avance de caution pénale, frais d'avocat.

Le détail du domaine d'application de l'Assistance pèlerinage est à votre disposition sur simple demande au Service des Pèlerinages.

RESPONSABILITES :

- Du Service des Pèlerinages : le Service des Pèlerinages ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'événements imprévus. Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'événements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.
- Du Pèlerin, le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : vaccinations demandées, validité du passeport ou de la carte d'identité nationale. Tout pèlerinage interrompu ou écourté **du fait du participant** pour quelque cause que ce soit, ne peut prétendre à remboursement.

SERVICE DIOCESAIN DES PELERINAGES -Centre diocésain

18 rue Mégevand - 25041 BESANCON Cedex

☎ 03 81 25 28 22 - Email : pelerinages@centrediocesain-besancon.fr

